

# Ville de Malakoff

## **REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du : 15 octobre 2025**

**Objet :** Décision modificative n°1 du budget annexe Location de Parkings pour l'exercice 2025

Nombre de membres composant le conseil :	<b>N° DEL2025_101</b>
<b>39</b>	
En exercice:	<b>39</b>
Présents:	<b>30</b>
Représentés (ayant donné mandat):	<b>6</b>
Absent excusé (sans mandat):	<b>3</b>
	<b>Arrivée en Préfecture le :</b>
	<b>Publiée le :</b>
	<b>Exécutoire le :</b>

L'an deux mille vingt cinq, le quinze octobre à 19 heures00, les membres composant le Conseil Municipal de Malakoff, légalement convoqués, conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de **Madame Jacqueline BELHOMME**, Maire.

### **Etaient Présents :**

Mme Jacqueline Belhomme - Mme Sonia Figuères - M. Rodéric Aarsse -  
Mme Corinne Parmentier - M. Dominique Cardot - Mme Vanessa Ghiati  
- M. Antonio Oliveira - Mme Bénédicte Ibos - M. Saliou Ba -  
Mme Jocelyne Boyaval - M. Jean-Michel Pouillé -  
Mme Dominique Trichet-Allaire - Mme Virginie Aprikian -  
M. Farid Hemidi - Mme Catherine Morice - Mme Fatiha Alaudat -  
Mme Carole Sourigues - M. Michaël Goldberg - M. Loïc Courteille -  
M. François Thomas - M. Grégory Gutierrez - Mme Julie Muret -  
Mme Héla Bel Hadj Youssef - M. Martin Vernant - M. Anthony Toueilles -  
M. Hugo Poupard - M. Gilles Bresset - M. Roger Pronesti -  
M. Olivier Rajzman - M. Stéphane Tauthui

### **Avaient donné mandat :**

M. Michel Aouad à M. Saliou Ba  
M. Pascal Brice à M. Loïc Courteille  
M. Nicolas Garcia à Mme Bénédicte Ibos  
Mme Tracy Kitenge à Mme Sonia Figuères  
M. Aurélien Denaes à M. François Thomas  
Mme Fatou Sylla à M. Dominique Cardot

### **Etaient excusés :**

Mme Nadia Hammache - Mme Emmanuelle Jannès - Mme Charlotte Rault

Envoyé en préfecture le 27/11/2025

Reçu en préfecture le 27/11/2025

Publié le

ID : 092-219200466-20251125-DEC2025\_321-AR

Secrétaire de séance : M. Cardot en conformité avec l'ordre du jour général des collectivités territoriales, a été désigné pour assurer la secrétariat de séance, fonctions qu'il a acceptées.



# Ville de Malakoff

## CONSEIL MUNICIPAL Séance publique du 15 octobre 2025

### Registre des délibérations Délibération n° DEL2025\_101

Objet : Décision modificative n°1 du budget annexe Location de Parkings pour l'exercice 2025

**Le conseil municipal,**

L'exposé du rapporteur entendu,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1612-1, L.1612-11 et L.2121-29 ;

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux à caractère industriel et commercial ;

**Vu** la délibération municipale n°DEL2024\_137 en date du 18 décembre 2024 portant adoption du budget primitif du budget annexe *Location de parkings* pour l'exercice 2025 ;

**Vu** la délibération municipale n°DEL2025\_6 en date du 25 juin 2025 portant adoption du budget supplémentaire du budget annexe *Location de parkings* l'exercice 2025 ;

**Vu** l'avis des commissions municipales compétentes ;

**Considérant** qu'il convient d'ajuster par décision modificative les prévisions budgétaires du budget annexe *Location de parkings* pour l'exercice 2025 ;

**Après en avoir délibéré,**

**Article 1 : APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget annexe *Location de parkings* pour l'exercice 2025, comme suit :

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Envoyé en préfecture le 27/11/2025

Reçu en préfecture le 27/11/2025

Publié le

ID : 092-219200466-20251125-DEC2025\_321-AR

**Dépenses d'investissement**

Article / Chapitre budgétaire	Libellé	Dépenses réelles	Dépenses d'ordre budgétaires	Total des prévisions DM n°1/2025
2115	<i>Terrains bâties</i>	2 000 000,00 €	0,00 €	2 000 000,00 €
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 000 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 000 000,00 €</b>
<b>Sous-total des dépenses réelles et d'ordre budgétaires</b>		<b>2 000 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 000 000,00 €</b>
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>				<b>2 000 000,00 €</b>

**Recettes d'investissement**

Article / Chapitre budgétaire	Libellé	Recettes réelles	Recettes d'ordre budgétaires	Total des prévisions DM n°1/2025
1641	<i>Emprunts en euros</i>	2 000 000,00 €	0,00 €	2 000 000,00 €
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>2 000 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 000 000,00 €</b>
<b>Sous-total des recettes réelles et d'ordre budgétaires</b>		<b>2 000 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 000 000,00 €</b>
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>				<b>2 000 000,00 €</b>

**Article 2 :** La présente délibération sera inscrite au registre des délibérations et publiée électroniquement. Ampliation en sera adressée à Monsieur le Préfet du département des Hauts-de-Seine et Madame la comptable publique assignataire de la Ville de Malakoff.

Vote : la délibération est adoptée par 32 voix pour,  
3 contre,  
M. Stéphane Tauthui  
1 abstention(s)  
M. Martin Vernant

Fait et délibéré à la date ci-de

Ont signé les membres présent

Pour extrait conforme au regis

La Maire,

- Certifie le caractère exécutoire de cette délibération compte-tenu de sa transmission en préfecture, de son affichage ou de sa notification.
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame la Maire de Malakoff dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de son affichage; l'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours pour excès de pouvoir peut également être introduit devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage ou, si un recours administratif a été préalablement déposé, à compter de la décision expresse ou implicite de rejet de l'administration. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télerecours citoyens accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)